

EUROPE OCCIDENTALE

Amnesty International et Human Rights Watch condamnent les attaques contre les juifs et les Arabes

Index AI : EUR 03/002/02

Amnesty International et Human Rights Watch sont gravement préoccupées par la recrudescence, en Europe occidentale, des violences liées à l'intolérance dirigées contre des personnes et des biens en raison de différences religieuses, raciales, culturelles et nationales. En particulier, les deux organisations de défense des droits humains condamnent fermement la vague d'attaques racistes contre les Arabes et d'attaques antisémites contre les juifs. Elles appellent les gouvernements d'Europe occidentale à redoubler d'efforts pour combattre le racisme sous toutes ses formes et traduire en justice les auteurs présumés de crimes haineux.

La récente multiplication des attaques antisémites survient dans le sillage de la crise au Moyen-Orient. Elle fait suite à une augmentation générale des violences racistes et xénophobes en Europe occidentale, violences qui se sont fortement intensifiées à la suite des attentats du 11 septembre aux États-Unis, en particulier contre les Arabes et certaines minorités ethniques et religieuses.

Parmi les actes antisémites recensés récemment figurent, entre autres, des lettres d'injures et de menaces, des actes de vandalisme contre des synagogues et des cimetières, et des insultes ou des agressions physiques dirigées contre des personnes de confession juive. Les exemples qui suivent soulignent la montée de la violence antisémite dans un certain nombre de pays d'Europe occidentale.

En France, l'hostilité à l'égard des juifs a entraîné une vague d'attaques particulièrement grave. Entre le 29 mars et le 17 avril, la police française a recensé 395 actes antisémites, dont 63 p. cent concernant des graffitis antisémites. Entre le 1^{er} janvier et le 2 avril, 34 « *actes antisémites graves* », c'est-à-dire des attaques contre des personnes ou des biens juifs tels que des

synagogues et des cimetières, ont été recensés. En mars et en avril, plusieurs synagogues ont été l'objet d'actes de vandalisme à Lyon, Montpellier, Garges-les-Gonesses (Val d'Oise) et Strasbourg, et la synagogue de Marseille a été entièrement détruite par un incendie. À Paris, un groupe de personnes a jeté des pierres sur un véhicule transportant des élèves d'une école juive et en a brisé les vitres. Les autorités enquêtent actuellement sur ces actes de violence.

Au Royaume-Uni, au moins 48 agressions visant des juifs ont été signalées en avril, contre 12 en mars, sept en février, 13 en janvier et cinq en décembre. Certaines des victimes de ces attaques, grièvement blessées, ont dû être hospitalisées. Il semble que ces actes aient visé essentiellement des juifs orthodoxes et hassidiques. En avril, lors d'une attaque contre une synagogue de Londres, une croix gammée a été gribouillée sur le lutrin.

En Belgique, des synagogues de Bruxelles et d'Anvers ont été attaquées à la bombe incendiaire, et la façade d'une synagogue de Charleroi, au sud-ouest de la Belgique, a été criblée de balles. Une librairie et une épicerie juives de Bruxelles ont été incendiées. Des informations judiciaires ont été ouvertes sur toutes ces affaires, ainsi que sur l'agression physique dont a été victime le grand rabbin de Bruxelles en décembre 2001.

En Allemagne, au mois d'avril, des synagogues ont été attaquées à Berlin et à Herford, dans la partie occidentale du pays. Le même mois, à Berlin, une jeune femme juive aurait été agressée dans le métro parce qu'elle portait une étoile de David en pendentif. Dans une rue commerçante, deux juifs orthodoxes ont été agressés et légèrement blessés par un groupe de personnes alors qu'ils sortaient de la synagogue.

Par ailleurs, Amnesty International et Human Rights Watch ont suivi avec attention les violences racistes et xénophobes qui ont été perpétrées en Europe occidentale à la suite des attentats du

11 septembre, notamment contre des Arabes et des musulmans. Les deux organisations internationales de défense des droits humains condamnent ces violences, qui ont pris, entre autres, la forme d'insultes, d'agressions physiques et d'attaques contre des mosquées ; toutes deux s'inquiètent de voir de tels actes se poursuivre. Ainsi, le 7 mai, à Bruxelles, un couple d'immigrants marocains a été abattu et deux de leurs enfants blessés par un de leurs voisins belge, un homme âgé qui aurait exprimé des opinions racistes.

Amnesty International et Human Rights Watch saluent la déclaration du Conseil Justice et Affaires intérieures de l'Union européenne, qui a condamné, le 25 avril, « *les actes racistes perpétrés dans différents pays de l'Union européenne ces dernières semaines* ». Le Conseil a appelé les pays de l'Union européenne à unir leurs efforts pour lutter contre les discriminations et les actes de violence racistes, antisémites et xénophobes, ainsi que pour sensibiliser la population. Dans sa déclaration, il a aussi affirmé que des mesures préventives devraient être prises contre toutes les formes d'intolérance dirigées contre des personnes de confession juive ou musulmane ou de toute autre confession. Quelques jours auparavant, les ministres de l'Intérieur français, britannique, allemand, espagnol et belge avaient fait une déclaration commune contre le racisme et l'antisémitisme.

Dans plusieurs pays, les gouvernements et les dirigeants politiques ne se sont pas contentés de condamner les attaques, mais ont aussi pris des mesures pour protéger les centres culturels et religieux juifs. Ainsi, en France, plus de 1 100 policiers supplémentaires ont été affectés à la protection des synagogues. Par ailleurs, les autorités ont ouvert des informations judiciaires sur toutes ces violences racistes et en ont, dans certains cas, condamné les auteurs. De même, le 1^{er} avril, le gouvernement belge a déclaré qu'il allait accélérer la traduction en justice des auteurs de tels actes et prendre toutes les mesures

nécessaires pour garantir la sécurité des lieux de culte. Enfin, à Londres, la police a renforcé sa présence dans les quartiers juifs et le procureur général a promis de prendre des mesures énergiques contre les crimes haineux motivés par des considérations raciales.

Amnesty International et Human Rights Watch exhortent tous les gouvernements d'Europe occidentale à prendre immédiatement des mesures efficaces pour prévenir les violences racistes et antisémites, ainsi qu'à agir énergiquement pour retrouver, arrêter et poursuivre les auteurs de ces actes. Elles appellent aussi les gouvernements à annoncer publiquement les mesures qu'ils prennent pour lutter contre les violences racistes et antisémites, et à rendre compte régulièrement à la population des résultats de ces mesures. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>